



Charte d'engagement de l'UEEL pour lutter contre les abus et tout type de violence

Par la présente charte d'engagement, l'UEEL affirme l'importance de la protection des personnes dans l'Église, indissociable de toute annonce de l'Évangile.

Nous affirmons que les abus et les violences de tout type n'ont pas leur place dans l'Église car ils sont contraires à l'enseignement biblique, et en particulier celui du Christ, qui prône la valeur de chaque personne, sa liberté et sa dignité.

Aucun texte biblique ne peut être instrumentalisé pour justifier les violences physiques, sexuelles ou psychologiques, que ce soit au sein de l'Église, des couples ou des familles.

Quant aux abus liés à une position d'autorité ou de responsabilité, ils constituent un dévoiement grave de la fonction de responsable dans l'Église, tel que la Bible nous l'enseigne.

Nous affirmons avec fermeté la responsabilité des auteurs de tels actes, sur le plan juridique, mais aussi moral et spirituel.

Par conséquent, nous nous engageons à lutter résolument contre les abus et tout type de violence, en particulier en protégeant les mineurs et les adultes vulnérables, par la mise en place d'un dispositif de protection adapté, basé sur l'adaptation de la politique de protection de l'UEEL, ayant notamment pour objectifs de :

- Mettre en place des actions de prévention, impliquant aussi la sensibilisation des personnes (enfants, adultes, personnes en responsabilité)
- Exercer une veille en communauté sur les situations potentielles d'abus ou de violences, ainsi que sur les comportements inappropriés
- Mettre en place des canaux qui permettent de recueillir la parole, et le cas échéant, faire un signalement
- Traiter les situations en conformité avec les lois du pays et avec l'appui de professionnels
- Veiller à ce que les personnes victimes puissent être accompagnées sur un chemin de restauration à la fois physique, psychique, et spirituelle

Nous nous engageons à respecter la Charte d'engagement pour lutter contre les abus proposée par le CNEF (<https://www.lecnef.org/page/1484925-lutte-contre-les-abus-sexuels>) ainsi que le Référentiel de la Fédération Protestante de France sur les violences physiques, sexuelles et spirituelles commises par une personne en responsabilité dans l'Église (https://drive.google.com/file/d/1rv2eFu0szrlgedE_OWaAfeXEHjjBL7r/view).